

Nouvelle-Ecosse. On a déjà recommandé la nomination d'un forestier technicien, mais on n'a pas encore donné suite à cette recommandation. On a conseillé aux autorités provinciales de reboiser toutes les terres impropres à l'agriculture, dont le bois a été abattu ou détruit par le feu; en ce faisant, les terres publiques, maintenant de peu d'étendue, en bénéficieront. La législation nécessaire

université de la Colombie-Britannique a décidé d'établir une école de sylviculture à Vancouver. Cette entreprise est digne d'éloges, et l'on espère qu'elle sera réalisée avant longtemps.

Le service forestier, par sa propre organisation, a fait de remarquables progrès en ouvrant de nouveaux marchés pour les bois de la province, tant à l'étranger qu'au pays. La compagnie du



Un Homestead dans l'Est du Canada

à cette fin existe déjà; mais les fonds manquent.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Le service forestier de la Colombie-Britannique a perdu plusieurs membres de son personnel; un grand nombre de techniciens et des fonctionnaires expérimentés se sont enrôlés. Le besoin d'hommes expérimentés dans la théorie et la pratique de la sylviculture est tellement urgent que l'U-

chemin de fer Canadien Pacifique, en décidant de se servir du bois du pays, a fourni l'occasion d'élargir le marché; la Colombie-Britannique trouvera maintenant dans l'Est un marché pour son sapin.

TERRES DU DOMINION

Aucune nouvelle réserve forestière n'a été établie depuis 1913, bien que l'on ait trouvé, après examen, qu'une grande étendue des terres publiques ne